

## ANNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE CULTUREL, COLLOQUE ICOMOS, GENÈVE, 13 OCTOBRE 2018

### L'avènement de la Genève internationale et la problématique de la sauvegarde du patrimoine

par Sabine Nemec-Piguet, directrice générale de l'office du patrimoine et des sites et conservatrice cantonale des monuments

#### Introduction



*Plan des principales organisations internationales. © DCMO / OPS*

L'ouverture de Genève à l'extérieur s'est établie de manière significative après le premier conflit mondial, lorsque la ville fut choisie pour accueillir le siège de la Société des Nations (SDN) et celui du Bureau international du travail (BIT).

Aujourd'hui, ce que l'on appelle *La Genève internationale* est incarné par l'ONU, l'Office des Nations Unies, ainsi que par la constellation d'organisations qui lui sont liées, de près ou de loin.

Autour de ces grandes organisations, c'est tout un tissu international qui s'est peu à peu constitué. Les pays-membres qui y siègent ont leurs missions permanentes accréditées auprès de l'ONU ; leurs ambassadeurs et leur famille disposent de résidences. Les grandes organisations regroupent un nombre élevé de fonctionnaires internationaux ; des immeubles de logements ont été construits pour les expatriés, des écoles pour l'éducation de leurs enfants, telles que l'Ecole internationale, l'école de l'ONU, l'école anglaise ou encore l'école allemande.

On compte aujourd'hui, à Genève, (selon les chiffres 2018) : <http://www.geneve-int.ch/fr/faits-et-chiffres>, consulté en 09.2018. :

- 37 organisations internationales OI
- 380 (environ) organisations non gouvernementales ONG
- 177 Etats représentés par une mission permanente.

Le secteur public international représente près de 30'000 personnes.

Dans ce panorama d'activités, il faut ajouter l'Institut des Hautes études internationales et du développement (IHEID), qui est fréquenté par un millier d'étudiants du monde entier.

### Rappel historique

La Société des Nations a été instituée en 1919, à la fin de la Première Guerre mondiale, par le Traité de Versailles, selon les propositions formulées par le président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, visant à l'instauration d'une paix durable entre les Etats grands et petits. C'est la première organisation internationale fondée sur le principe de sécurité collective avec pour mission principale la résolution pacifique des conflits.

Le Bureau international du travail est fondé au même moment par les signataires du Traité de Versailles, car il ne saurait y avoir une paix universelle et durable sans un traitement décent des travailleurs.

Le traité de Versailles ne fut jamais ratifié par le Sénat des Etats-Unis, raison pour laquelle ils n'en furent pas membres. Cette absence a incité la fondation de John Davison Rockefeller Junior à investir en faveur du développement des organisations internationales à Genève, à offrir la bibliothèque de la SDN et à fonder en 1927 avec la Confédération suisse l'Institut des Hautes études internationales afin de former des diplomates et des fonctionnaires internationaux. C'est également lui qui racheta en 1942 la villa Rigot à côté du Palais des Nations pour la donner à l'Université de Genève afin de servir l'intérêt public en lien avec la SDN.

### **Un ancrage dans le territoire**

Cette part importante de l'activité économique tertiaire de la ville s'inscrit dans le territoire genevois. Elle investit des lieux rattachés à l'histoire locale et elle en crée de nouveaux. C'est cette articulation que je vais vous présenter ici : l'avènement de la Genève internationale et la problématique de la sauvegarde du patrimoine ou comment le patrimoine genevois entre en contact avec le monde international, à moins que ce ne soit l'inverse.

En quoi la Genève internationale représente-t-elle une valeur sous l'angle du patrimoine bâti, urbain et paysager de l'agglomération ?

« Dans toute société, le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices. » (André Chastel, La notion de patrimoine, in *Les lieux de mémoire*).

Dans toute société, le  
patrimoine se reconnaît au  
fait que sa perte constitue un  
sacrifice et que sa  
conservation suppose des  
sacrifices

André Chastel, "La notion de patrimoine", in *Les lieux de mémoire*.

La perte d'un bien constitue un sacrifice lorsque ce bien est constitutif d'une identité, c'est-à-dire quand il suscite un sentiment d'appartenance.

Alors, comment « La Genève internationale » s'inscrit-elle dans l'identité genevoise ?

### **Des lieux d'exception**

A Genève plus qu'ailleurs, les concepts de nature et de culture ont guidé le façonnement du territoire. A l'époque où la ville était enserrée dans ses fortifications, les familles patriciennes occupèrent des terres hors les murs, y bâtissant de belles demeures, au sein de grands domaines ruraux ; leur implantation invitait à profiter de la vue sur le lac et les montagnes. Cette histoire a modelé le paysage genevois.

En ville, après la démolition des fortifications, les quais ont été transformés en un haut-lieu touristique prestigieux : la rade et son paysage « sublime » au sens rousseauiste du terme, ses perspectives alpines, ses grands hôtels.



*Souvenir de Genève (rive droite), après 1865. / © Bibliothèque de Genève, centre d'iconographie*

Cette densité historique locale dont la dimension internationale a été donnée très tôt par l'attrait touristique des lieux semble avoir bien convenu lors du choix de Genève pour de toutes nouvelles institutions voulues par les pays vainqueurs de la Grande Guerre. Pour ces nouvelles institutions, tout était entièrement à concevoir et à construire.

En inscrivant les nouvelles fonctions des organisations internationales, leurs programmes inédits, dans des bâtiments ou des sites emblématiques de l'histoire et de l'image urbaine genevoises, l'osmose entre le contexte local et les aspirations internationales pouvait se produire.

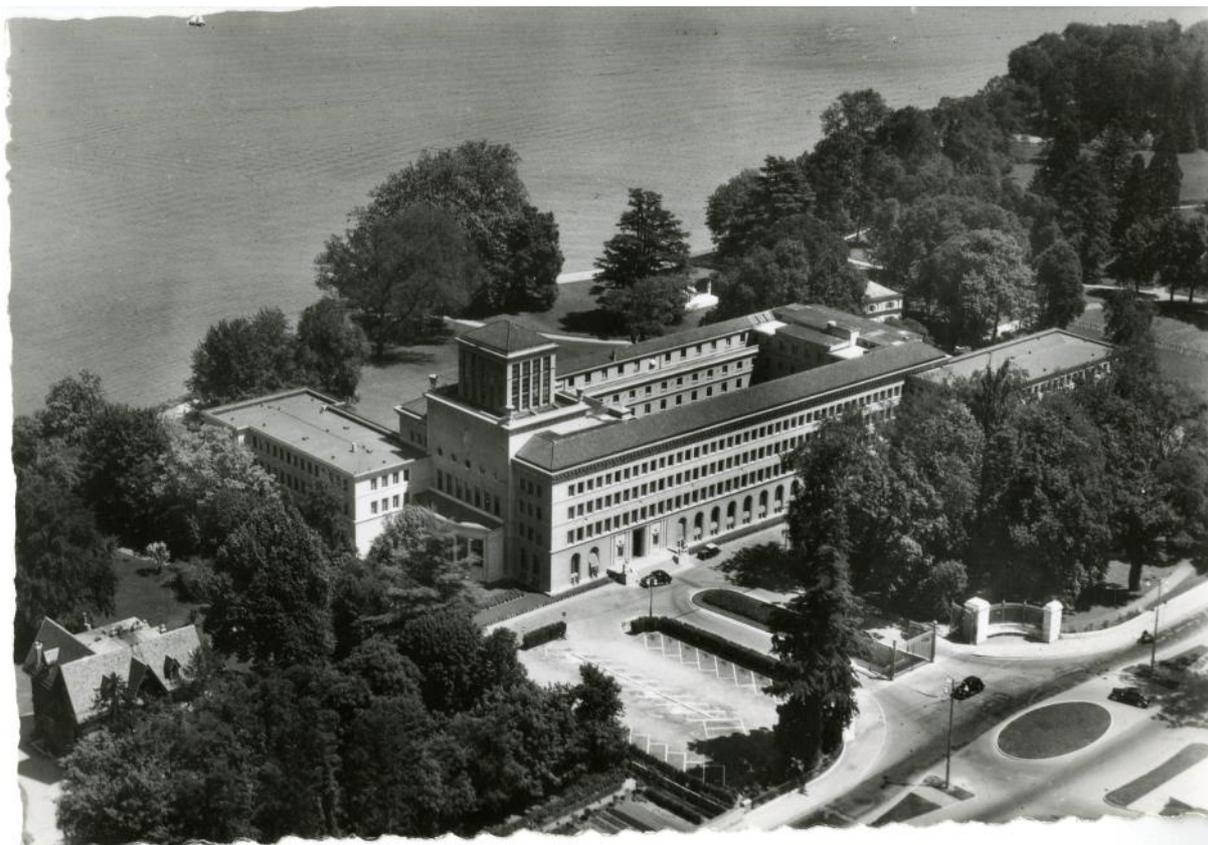
En chimie, l'osmose est un phénomène de diffusion de la matière, lorsque des molécules traversent une membrane semi-perméable séparant deux solutions de concentrations différentes.

- Comment des lieux deviennent-ils emblématiques ?
- Comment des institutions emblématiques investissent-elles des lieux emblématiques ?
- Comment des lieux emblématiques forment-ils le patrimoine ?

On peut énoncer quelques critères usuels appliqués lors des recensements architecturaux à l'évaluation du patrimoine et qui visent à le qualifier : la situation de l'objet, son expression architecturale, son usage, et, bien sûr, son histoire.

Dès 1919, tant le BIT que la SDN ont investi, dans la même période, des lieux genevoises emblématiques :

Un nouveau bâtiment dans un grand domaine au bord du lac pour le BIT,



*Genève, rue de Lausanne: Bureau international du Travail, actuellement Organisation mondiale du Commerce, auteur inconnu, non daté. / © Bibliothèque de Genève, centre d'icographie*

Le BIT a construit très vite son siège. Dès 1922, un concours d'architecture est organisé dans l'ancienne campagne Bloch au bord du lac, achetée dans ce but par la Confédération. La villa est démolie et le nouveau bâtiment dû à l'architecte Georges Epitoux inauguré en 1926. Le BIT, devenu l'OIT (Organisation internationale du travail) cédera son bâtiment au GATT en 1975 qui deviendra par la suite l'Organisation mondiale du commerce, qui l'occupe actuellement.

## Un Grand Hôtel sur les quais, véritable palace pour la SDN.

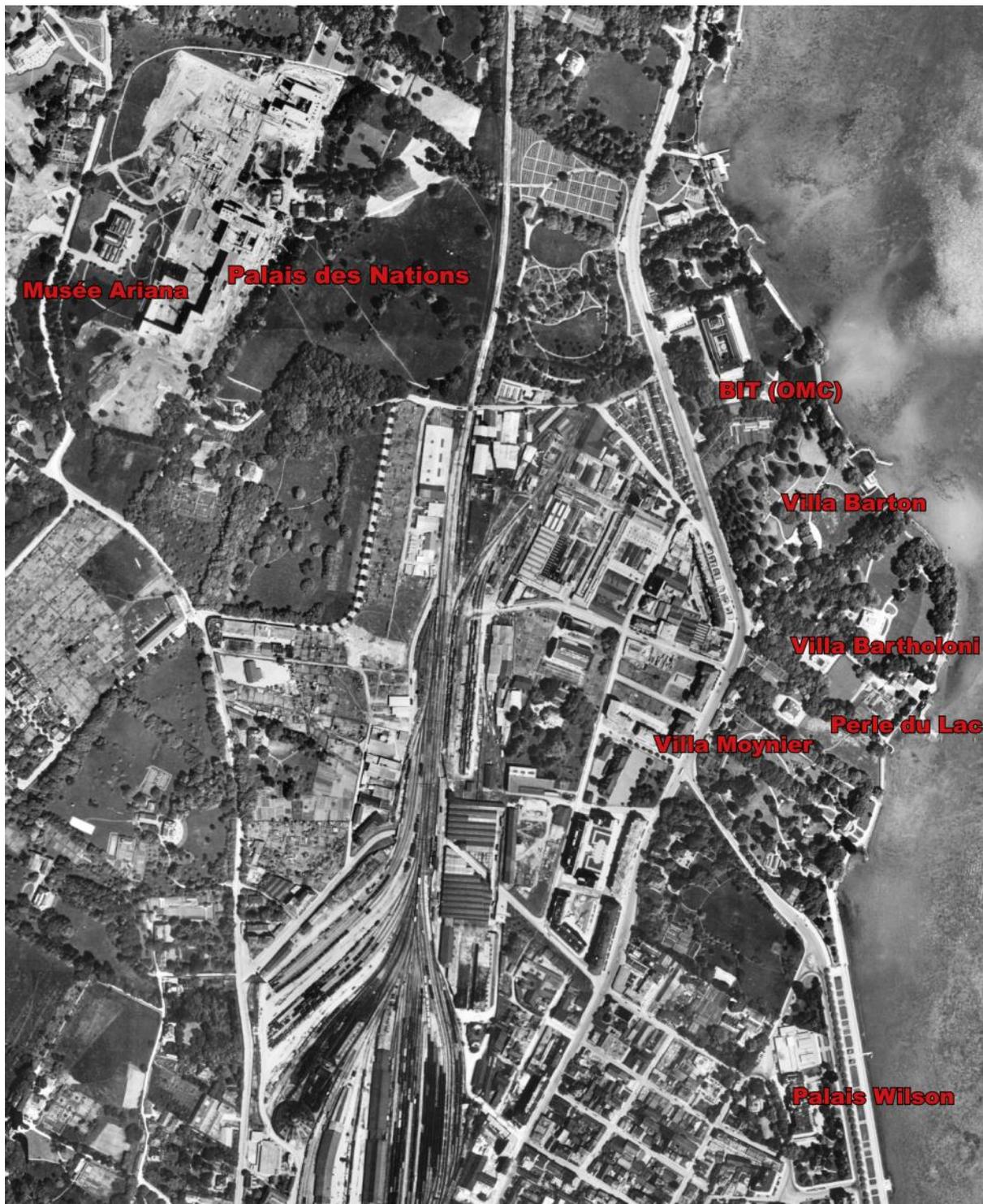


*Genève, Hôtel National, lithographie d'Henri Metzger. / © Bibliothèque de Genève, centre d'iconographie*

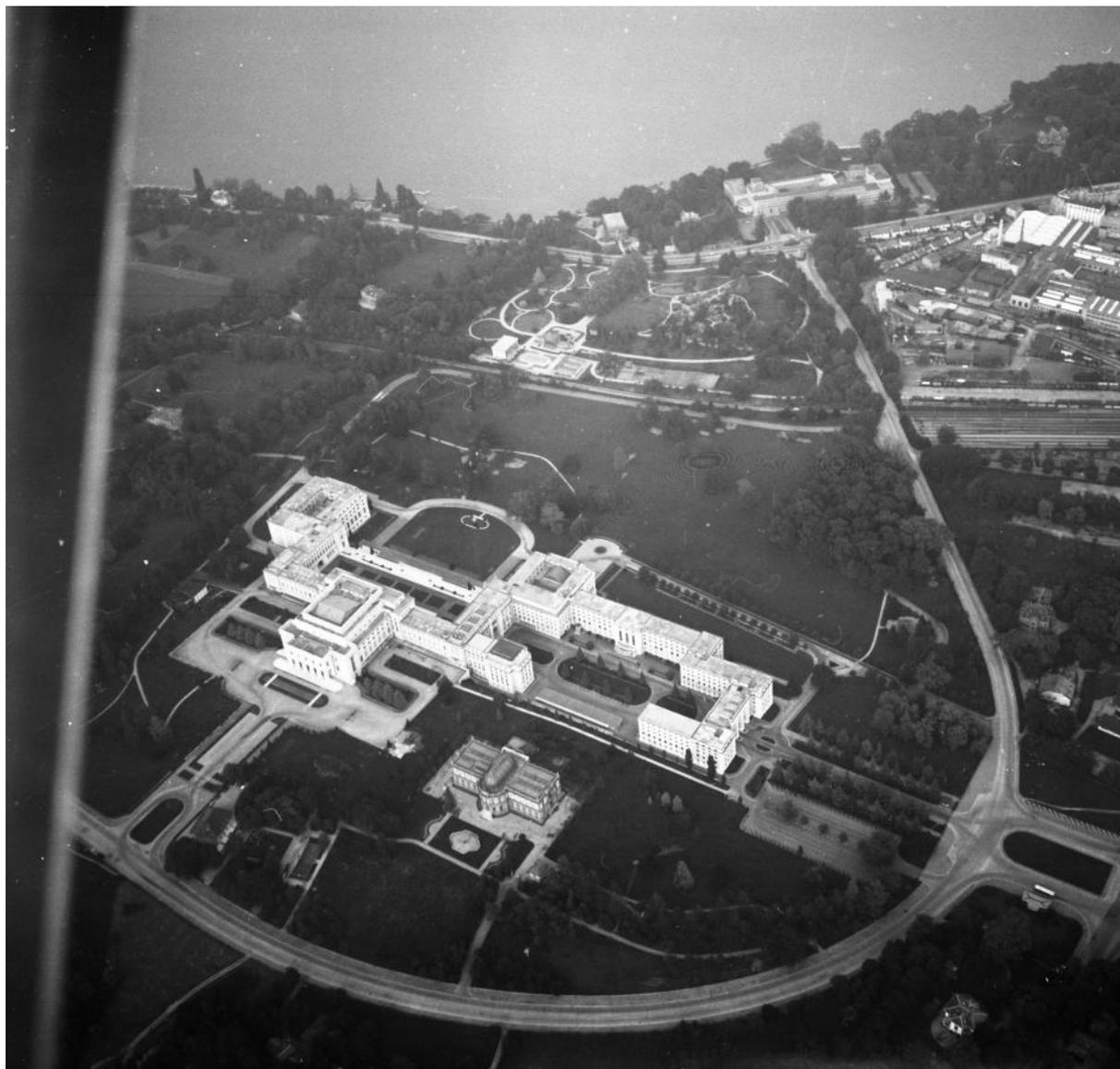
La SDN, en 1920, s'installe temporairement dans l'Hôtel National, construit en 1875, sur les quais avec vue sur les Alpes, par un architecte local de renom, Jacques-Elysée Goss (Grand Théâtre). Il est rebaptisé Palais Wilson en 1924 à la mort du président américain qui avait œuvré à la fondation de la SDN.

Parallèlement, la SDN avait acquis trois domaines de plaisance au bord du lac, les villas Moynier, Bartholoni et la Perle du Lac, qui furent retenus comme site pour le concours international de son futur siège, jugé en 1927 et resté célèbre par le refus du projet fonctionnaliste de Le Corbusier et Pierre Jeanneret; l'emplacement, trop exigu, sera finalement abandonné au profit du parc de l'Ariana, legs de Gustave Revilliod à la Ville de Genève en 1890, dans lequel sera édifié le Palais des Nations (1929-1937, architectes Henri-Paul Nénot, Julien Flegenheimer, Carlo Broggi, Camille Lefèvre et Joseph Vago). La transaction s'est faite par un échange croisé de droits de superficie entre la Ville et la SDN.

Les maisons du bord du lac et leurs parcs qui appartiennent au patrimoine genevois auraient disparu si le site du concours avait convenu à l'époque.



*Plan des villas. / DCMO, 1932 (plan) / OPS*



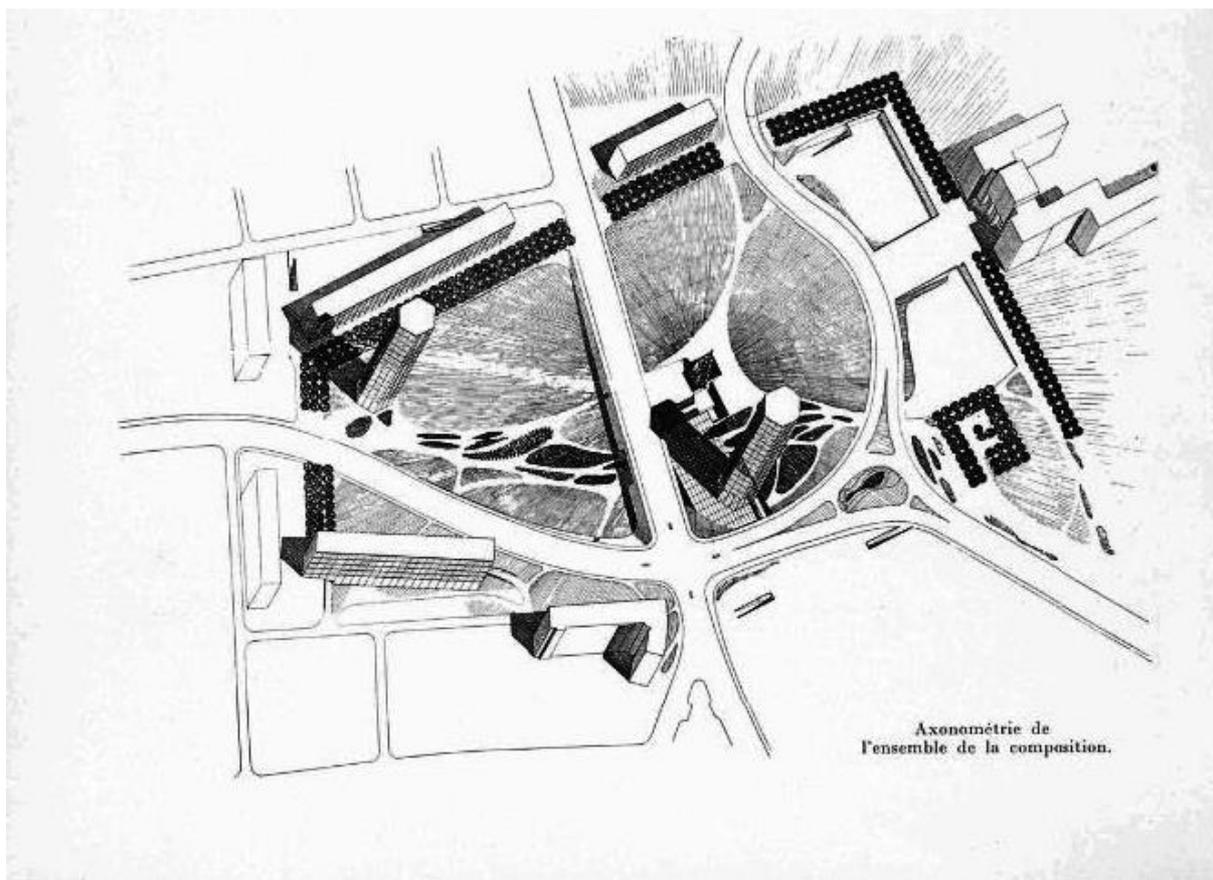
*Avenue de la Paix, palais des Nations, 1956. A droite, la villa Rigot. / © Bibliothèque de Genève, centre d'iconographie*



*Palais des Nations, carte postale, non datée. / Droits réservés*

Après la Seconde Guerre mondiale, à la Conférence de Yalta, la SDN, qui avait échoué à empêcher un nouveau conflit mondial, fut dissoute et remplacée par une nouvelle institution, l'Organisation des Nations Unies. Cette fois, le Congrès américain a invité l'ONU à établir son siège aux Etats-Unis, à New-York sur un terrain offert par le même Rockefeller Junior. Construction 1947-52, architectes Le Corbusier, Niemeyer, Harrison & Abramovitz.

Le conflit qui avait ravagé l'Europe avait signé l'échec de la SDN. Néanmoins, la vocation internationale de Genève se confirmait, tout comme celle du quartier dans lequel avait été bâti le Palais de Nations avant-guerre. Un concours international fut organisé par le canton de Genève pour repenser la zone des organisations internationales autour de la place des Nations (lauréat, André Gutton, architecte, 1956).



*André Gutton, projet de concours pour l'aménagement de la place des Nations, 1957, axonométrie à vol d'oiseau de l'ensemble, dessin de rendu in: «Concours d'idées pour l'aménagement de la place des Nations à Genève», Bulletin technique de la Suisse romande, no 15, 20 juillet 1957.*

Le cadre était donné pour l'installation de l'UIT (une barre, 1962, André Bordigoni, selon le plan Gutton, puis en 1970, la tour), de l'OMPI (premier immeuble, 1961, Pierre Braillard, puis 1974-78 le bâtiment emblématique aux verres bleutés de Saint-Gobain, et ses jardins conçus par le célèbre paysagiste brésilien Buhrle-Marx) ; et du premier bâtiment de l'OMM, premier bâtiment 1960, Ernest Martin, selon le plan Gutton, rénové pour l'OMPI ; dès 1999, Brodbeck et Roulet).



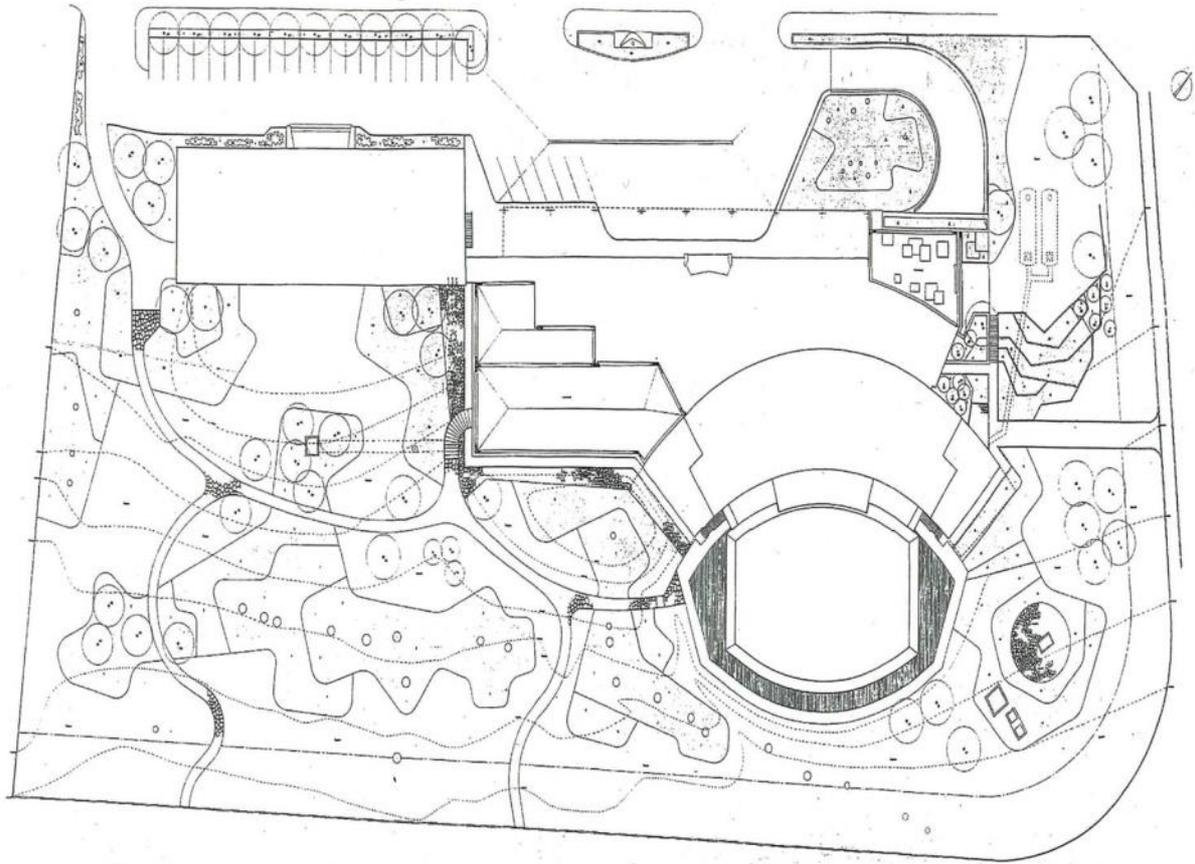
*Union internationale des télécommunications, barre, 2014. / © Office du patrimoine et des sites, Claudio Merlini photographe.*



*Union internationale des télécommunications, tour, 2014. / © Office du patrimoine et des sites, Claudio Merlini photographe.*

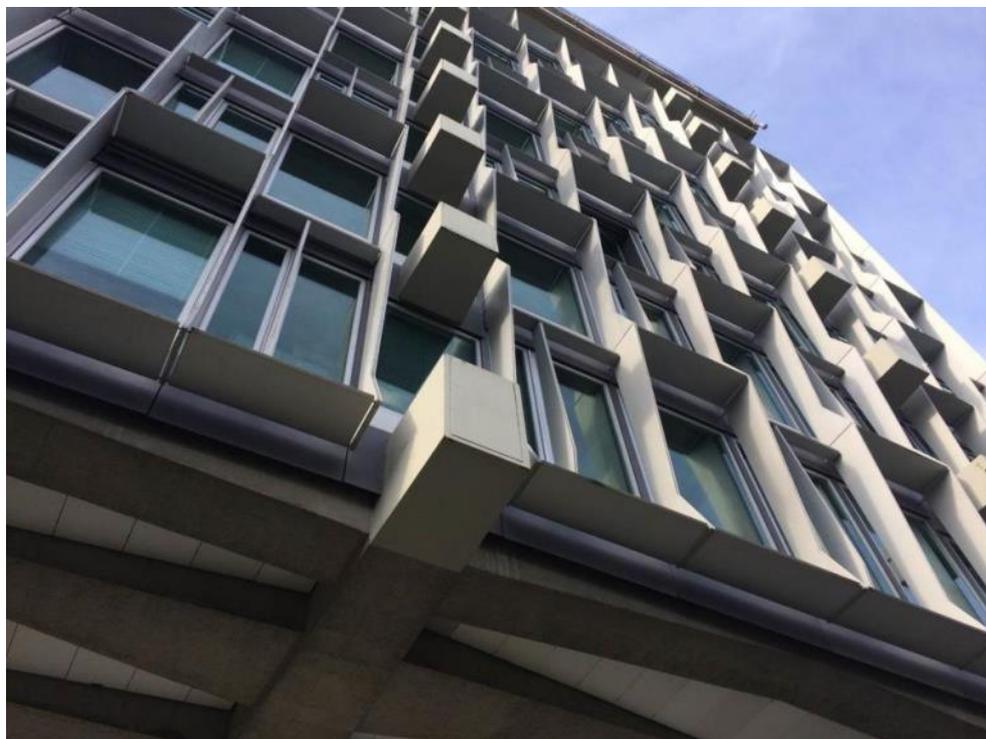


*L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, au moment de sa construction en 1978. / ©  
Bureau P. Brillard*



*Jardin de l'OMPI, plan d'ensemble de l'agence Burle-Marx & Cie, Rio de Janeiro, 1979. / ©  
Fondation Braillard Architectes*

Puis, ce fut l'OMS, qui quitta l'enceinte du Palais des Nations pour s'établir sur le coteau du Grand-Saconnex. Un concours international d'architecture fut lancé en 1960, stimulant les plus grands noms de la profession, à tel point que la NZZ le qualifiait de Biennale de l'architecture. Lauréat : Jean Tschumi, réalisation Pierre Bonnard, inauguration 1966.



*Organisation mondiale de la Santé, détail de façade. / © Office du patrimoine et des sites*



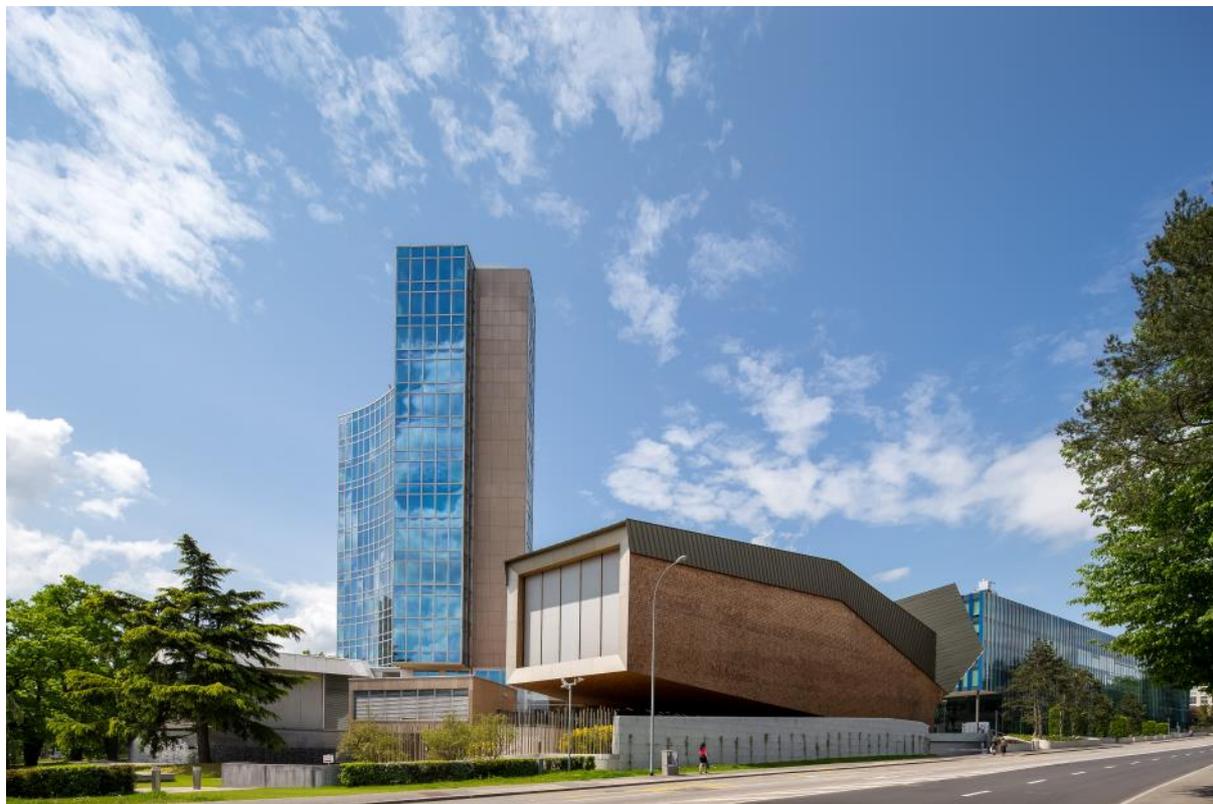
*Organisation mondiale de la Santé, hall, 2011. / © Office du patrimoine et des sites, Claudio Merlini photographe*

Enfin, c'est à proximité, au sein du domaine du Grand Morillon, constitué aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, que l'OIT fit édifier un monumental édifice, en 1974, par les architectes Beaudouin, Nervi et Camenzind.



*Le Bureau international du Travail, carte postale, non daté. © Droits réservés*

Le panorama était posé. Depuis, ces bâtiments furent transformés et agrandis, à l'instar de l'OMPI, extension et salle de congrès par le bureau Behnisch de Stuttgart, ou reconstruit tel le siège de l'OMM (Brodbeck et Roulet, 2012 ?).



*Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et son extension (salle de conférence) / © WIPO – E. Berod, photographe*



*Organisation météorologique mondiale (OMM) / © Brodbeck & Roulet*

L'IHEID est parti à la conquête du quartier de Sécheron avec la Maison de la Paix et a contribué à la transformation radicale de cet ancien site industriel, à proximité du Palais des Nations.

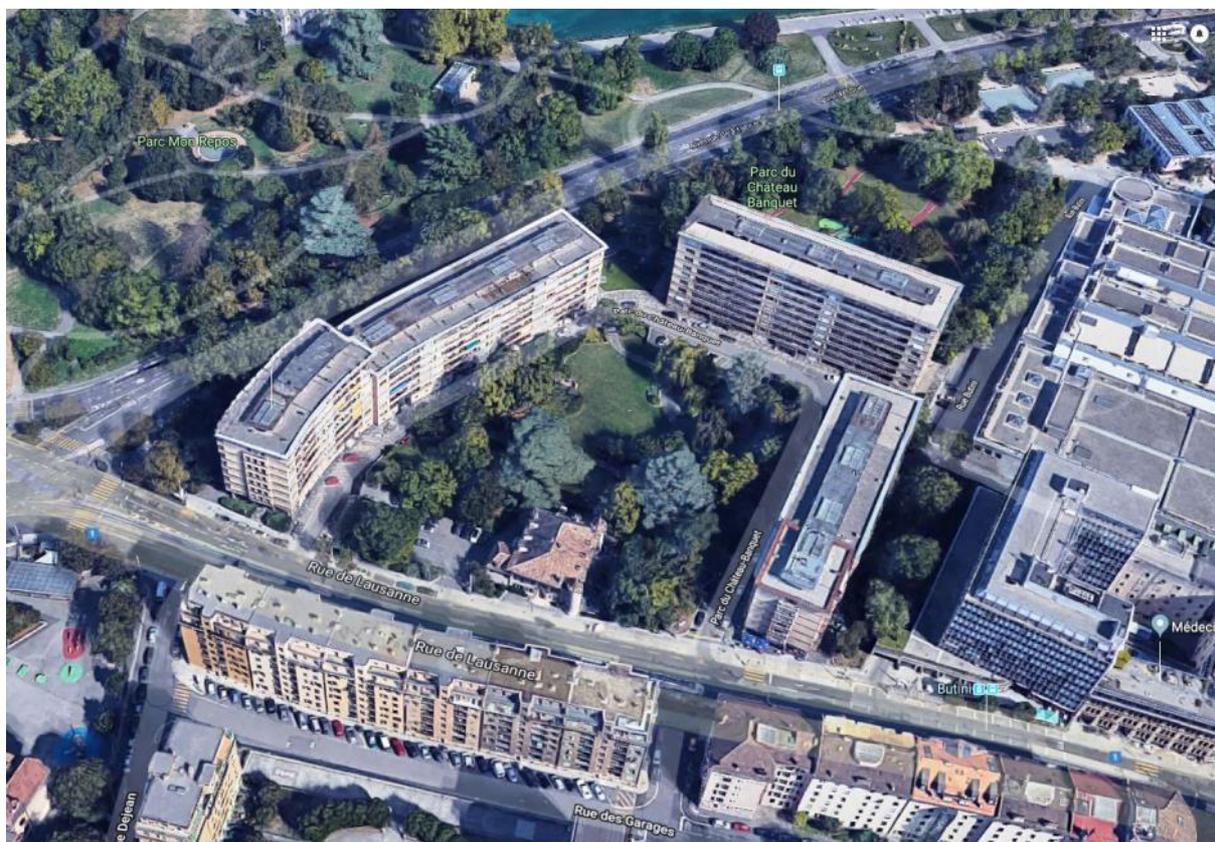


*Maison de la Paix / © IHEID*

Moins connus que les sièges des organisations internationales, quelques opérations de constructions de logements destinés à accueillir les nouveaux fonctionnaires et leurs familles méritent d'être citées : les ensembles rue de Lausanne-rue des Garages (entre-deux-guerres) ; après la Seconde Guerre mondiale: Château-Banquet ou Budé, avec l'hôtel Intercontinental.



*Ensemble d'immeubles de la rue des Garages – Plan de site n° 29872, adopté le 01.06.2016. / © 2018, Google*



*Vue aérienne de Château-Banquet. © 2018, Google*



*Ensemble de Budé et hôtel Intercontinental, 2011. / © Claudio Merlini photographe*

De nombreuses campagnes du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle hébergent les missions d'Etats étrangers auprès de l'ONU, des résidences d'ambassadeurs ou des administrations adaptées à leur petite taille. Leurs situations privilégiées, leurs parcs, leur architecture et leurs décors raffinés offrent un cadre de prestige à l'occupation des lieux.

**- La villa Rigot.**



*La Villa Rigot / © Christine Amsler*

- **La Campagne Saladin**, donation inaliénable en 1973 à la Confédération par Marguerite Gautier-van Berchem, donation inaliénable affectée aux activités de la Suisse dans le cadre de la Genève internationale (résidence de l'ambassadeur de Suisse auprès de l'ONU).



*Campagne Frontenex-Saladin, 2016. / © Lightmotiv Blatt*

- Le **château de l'Impératrice**, ancien domaine acquis en 1811 par l'ex-impératrice Joséphine (Mission permanente de l'Italie auprès des Nations Unies).



*Château de l'Impératrice à Pregny-Chambésy / © Eric Dunant architecte*

- Au Grand-Saconnex, le **domaine de Mont-Riant**, constitué dès 1827 par Jules de Budé (Résidence de l'ambassadeur du Brésil).



*Mont-Riant – siège de la mission Permanente du Brésil à l'ONU, 1985. © Office du patrimoine et des sites*

- A Pregny, **Les Ormeaux** (Mission de la France auprès de l'ONU).



*Mission de France à l'ONU, Domaine des Ormeaux, Pregny-Chambésy. Photographie de 1881 par Charamaux & Cie. © Bibliothèque de Genève, centre d'iconographie*

- L'Union interparlementaire (UIP), organisation mondiale des parlements, créée en 1889, fut installée en janvier 2003, dans l'ancienne maison Gardiol, au Grand-Saconnex (Marc Camoletti, 1908, architecte avec son frère John du Victoria Hall, 1894); restauration, transformation et agrandissement, Ueli Brauen et Doris Wälchli, 2000-2003.



*La Maison des Parlements, siège de l'UIP (union Interparlementaire) / © Brauen Wälchi architectes*

- Ou encore **la Pastorale**, le Centre d'accueil de la Genève internationale.



*La Pastorale. / © Centre d'Accueil Genève Internationale CAGI*

## Quelle sauvegarde pour quel patrimoine ?

Adopté en 2005 par le Conseil d'Etat, le plan directeur de quartier du Jardin des Nations dessine les grandes lignes du développement du secteur.

Les anciennes maisons de maître présentées ici sont protégées soit par une mesure de classement, soit par une inscription à l'inventaire. Parfois, leur conservation était la condition d'un legs ou d'un don à l'Etat de Genève ou à la Confédération, telles la villa Barton ou la villa Saladin.

En bordure de la Rade, le Palais Wilson est protégé par un plan de site. C'est le cas également des ensembles de logements de la rue des Garages ou de Budé.

A l'exception du Palais Wilson, les programmes des grandes organisations internationales doivent trouver place dans des immeubles adaptés à leurs fonctions administratives. C'est ainsi que s'est érigé le quartier de la Genève internationale, autour de la place des Nations. Le patrimoine bâti y est constitué d'édifices majoritairement construits entre 1926 et 1975. Leur conservation aujourd'hui ne peut pas être assurée par les dispositions cantonales, compte tenu des accords de siège garantis par la Confédération, en tant qu'Etat hôte et en particulier l'inviolabilité du territoire.

Cette situation a poussé l'Etat de Genève à développer des stratégies de préservation du patrimoine basées sur la connaissance et, évidemment, sur le partage de cette connaissance.

La stratégie mise en place a conduit l'Office du patrimoine et des sites, la FIPOI et la Mission suisse à mandater l'EPFL, le TSAM, pour fournir des rapports complets sur l'histoire et l'architecture des sièges des grandes organisations internationales à Genève. Cette démarche s'est avérée très convaincante. Il faut souligner que l'unité de contenant et de contenu, à savoir une architecture spécifiquement conçue pour un siège particulier, est un atout pour l'image de marque d'une institution, ce qui lui donne un ancrage local historique. La qualité de l'architecture et la renommée des concepteurs renforcent ces valeurs. Encore faut-il en être conscient.

Ainsi par exemple, une collaboration très en amont avec l'OMS a permis de sauvegarder le bâtiment de Tschumi et d'organiser un concours pour une nouvelle construction à côté.



*Organisation mondiale de la Santé, projet d'extension. / © BBK ARCHITEKTEN Zürich*

Avec l'OMC, la démarche a été quelque peu différente. Cette organisation a hérité d'une collection d'œuvres d'art données par les différents partenaires de l'OIT à l'époque. L'OMC a remis en valeur ce patrimoine artistique exceptionnel et a signé une convention avec le canton par laquelle l'institution s'engage à respecter les règles locales de la protection du patrimoine et à associer à ses interventions les services cantonaux concernés.



*Organisation mondiale du Commerce, Centre William Rappard, peinture murale de l'Américain Dean Cornwell. / © Office du patrimoine et des sites*

Quelques signes de cette période fondatrice se retrouvent en ville dans l'espace public.

C'est le cas du monument élevé en 1937, à la mémoire d'Albert Thomas (1878-1932), le premier directeur du Bureau international du travail. Le monument des Quatre races qui représente des travailleurs issus des quatre continents est dû au sculpteur Paul Landowski (1875-1961), qui fut l'auteur du Mur des Réformateurs (avec Henri Bouchard, 1917) mais aussi du célèbre Christ Rédempteur de Rio de Janeiro en 1931.



*Organisation mondiale du Commerce, Centre William Rappard, Monument à Albert Thomas. Les Quatre Races. Sculpture de Paul Landowski (1937). / © Sébastien Farré*

Ou encore, à la gare Cornavin, construite en 1932 par Julien Flegenhaimer, un des architectes du Palais de la Société des Nations alors en plein chantier, où la peinture murale de Max Weber représente l'Europe des liaisons ferroviaires, au moment de la Conférence pour le Désarmement, qui débuta à Genève en février de cette même année 1932, avec la Colombe de la Paix, sur la Suisse au cœur de l'Europe.



*La fresque de Max Weber dans le hall principal de la gare Cornavin. / © Office du patrimoine et des sites, 2014, Olivier Zimmermann photographe*

A Genève, c'est tout un pan historique fondateur, la *Gründerzeit* des organisations internationales à l'échelle mondiale, qui fait intégralement partie de l'identité genevoise, auquel sont attachées les valeurs d'un monde idéal de résolution pacifique des conflits, de paix durable et de sécurité collective. Une utopie qu'il vaut la peine de défendre, à travers la matérialité bâtie de ses institutions.

